



anamso

nous multiplions l'Avenir

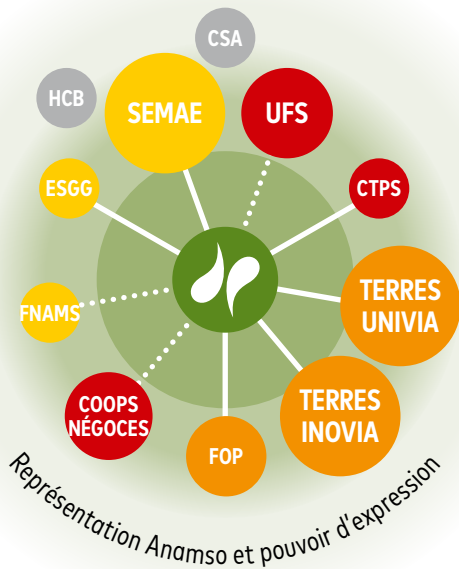
Une
référence



au cœur
de la filière



L'Anamso est au cœur de la filière semences oléagineuses, depuis 1964



SEMAE L'interprofession des semences et plants

UFS Union Française des Semenciers

FOP Fédération des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux

TERRES UNIVIA L'interprofession des huiles et protéines végétales

TERRES INOVIA L'institut technique de référence des professionnels de la filière des huiles et protéines végétales et de la filière chanvre

FNAMS Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences

ESGG European Seed Grower's Group

CTPS Comité Technique Permanent de la Sélection

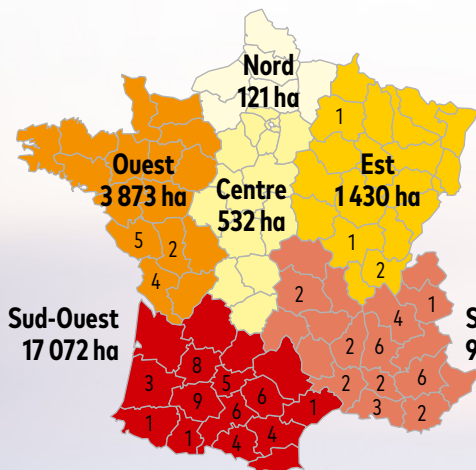
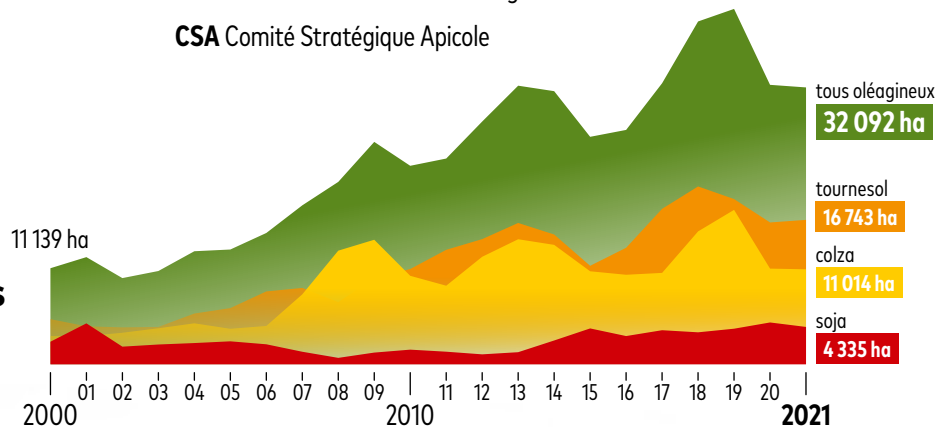
HCB Haut Conseil des Biotechnologies

CSA Comité Stratégique Apicole

Évolution

Productions de semences oléagineuses

Surfaces déclarées en hectares pour la France, en 2021



Répartition

Surfaces déclarées 2020 par région Semae

Nombre de délégués par département

Chiffres clés 2021

2 700 adhérents

93 délégués

32 092 hectares de production

4 155 contrats de production

3 bureaux au cœur des zones de production

7 salariés permanents

26 techniciens temporaires



Ce qu'apporte l'Anamso à ses adhérents

L'Anamso accompagne, représente et défend les producteurs en leur apportant un soutien technique et économique. Elle participe aux prises de décision et les représente au sein des instances interprofessionnelles. Elle constitue le seul et unique collège national garant des agriculteurs multiplicateurs de semences oléagineuses.

1 L'animation du réseau de multiplicateurs

Les 93 délégués assurent un véritable soutien de proximité.

Les délégués sont les interlocuteurs locaux qui représentent les intérêts des producteurs dans les régions et parfois au niveau national en participant à des commissions interprofessionnelles (techniques, économiques).

Ils sont également les relais d'informations sur le terrain, constituant ainsi une liaison permanente entre les établissements semenciers, les agriculteurs multiplicateurs et l'Anamso. Tous les 3 ans, chaque adhérent est invité à élire ses représentants.

2 Les inspections cultures

L'évaluation qualitative des productions de semences.

Au travers des inspections et grâce à son réseau de 26 techniciens agréés, l'Anamso assure la bonne application du règlement technique des parcelles de production.

Ces visites ont pour but d'accompagner le producteur dans le suivi de la réglementation. Une garantie de l'excellente qualité des productions de semences au champ.

3 L'accompagnement technique et agronomique

En lien avec les préoccupations de la filière.

Au travers du programme des actions techniques et de développement validé au sein de la section oléagineuse interprofessionnelle Semae, l'Anamso répond aux attentes des agriculteurs multiplicateurs ainsi qu'aux exigences et contraintes du terrain.

- ▶ Recherche de solutions de lutte contre les dégâts d'oiseaux.
- ▶ Évaluation de l'association de cultures en colza semence sur la pression des insectes de début de cycle (altises).
- ▶ Gestion de la récolte et du séchage des semences.

L'Anamso assure la gestion des 51 zones protégées de tournesol semences créées en France.

4 La prestation de service

Formations et expertises pollinisation.

Grâce à son service Beexpert, l'Anamso accompagne les établissements semenciers, les agriculteurs et les apiculteurs dans la gestion de la pollinisation, étape clé pour garantir le rendement et la qualité des semences produites.

L'Anamso réalise des formations techniques à la demande des acteurs de la filière (producteurs, techniciens, entrepreneurs...).



Laurent Bourdil | Président | 14 producteurs élus

Conseil d'administration

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'Anamso et veille à leur mise en œuvre.



Sophie Barnaud

Directrice
06 13 98 27 09
sophie.barnaud
@anamso.fr

2



1

Laure Fouché

Secrétaire administrative
et comptable
05 46 28 26 25
laure.fouche
@anamso.fr



1

Alexandra Drouet

Chargée de
développement
06 99 42 19 51
alexandra.drouet
@anamso.fr



2

Pierre Villac

Technicien chargé
de promotion
06 12 27 85 23
pierre.villac
@anamso.fr



2

Valérie Riera

Animatrice technique
et administratif
07 89 81 41 25
valerie.riera
@anamso.fr



3

**Jean-Christophe
Conjeaud**

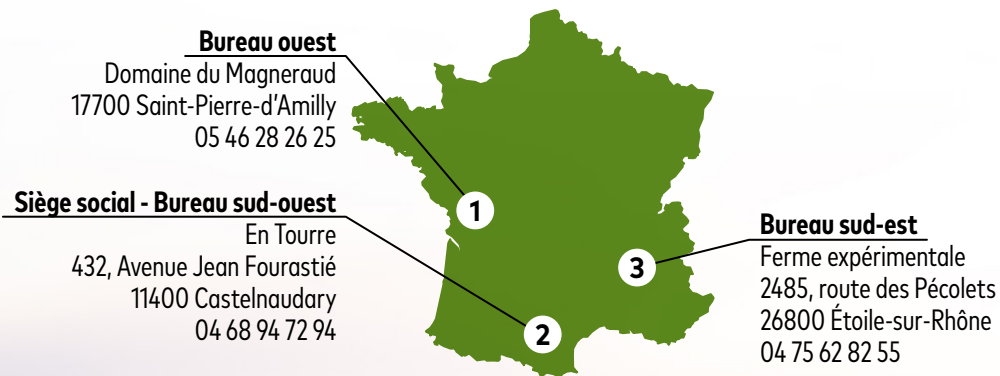
Responsable projets R&D
06 63 02 11 01
jc.conjeaud
@anamso.fr



3

Romain Filiol

Animateur technique
et réseau multiplicateurs
07 76 03 56 14
romain.filiol
@anamso.fr



— nos partenaires —

